

Université de Montpellier : des centrales photovoltaïques sur trois campus pour produire 400 MWh par an

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°435252 - Publié le 24/03/2026 à 17:35

Imprimé par - abonné # - le 27/03/2026 à 09:22



La centrale photovoltaïque de l'Université de Montpellier - © Université de Montpellier

L'Université de Montpellier met en service trois centrales photovoltaïques sur les campus de l'IUT (Institut universitaire de technologie) de Nîmes, de Richter et de Saint-Priest à Montpellier, annonce-t-elle le 24/03/2026. Ce projet vise à « réduire durablement l'empreinte environnementale de l'université tout en diminuant ses dépenses énergétiques, grâce au dispositif d'autoconsommation collective patrimoniale ».

Cela représente 1 260 m² de panneaux photovoltaïques en toiture, pour une puissance cumulée de 300 kWc et une production annuelle estimée à environ 400 MWh. Ces installations s'inscrivent « dans le nouveau dispositif national d'autoconsommation collective patrimoniale, permettant de répartir la production d'électricité entre plusieurs bâtiments proches ».

Ainsi, l'électricité produite par la centrale photovoltaïque installée sur le campus Richter sera consommée par l'ensemble des bâtiments du site. « À Nîmes, le surplus de production de la centrale de l'IUT sera redistribué à la faculté de médecine située à environ un kilomètre. »

Le financement de l'opération s'élève à 300 k€ pour les centrales, pris en charge via le Comp. (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) signé entre l'université et le Mesre, les autres travaux étant financés par l'établissement. L'investissement devrait être rentabilisé en six ans.

Les installations photovoltaïques seront également utilisées comme « outil pédagogique et scientifique : étudiants, étudiantes, chercheurs et chercheuses pourront suivre la production en temps réel et mener des analyses de performance ».

Par ailleurs, l'opération a aussi permis de refaire l'étanchéité de certaines toitures et de renforcer leur isolation, dans le but d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

La stratégie de transition énergétique de l'Université de Montpellier

L'Université de Montpellier agit sur tous ses leviers de décarbonation. Ainsi, « elle réduit progressivement ses émissions de CO₂ et sa dépendance au gaz en raccordant dès que possible ses bâtiments à des réseaux de chaleur urbains ».

La moitié des surfaces universitaires (soit environ 250 000 m²) sont actuellement connectées à ces réseaux. « À court terme, cette proportion atteindra les deux tiers, avec le raccordement prochain de la Faculté de pharmacie et de l'IUT de Montpellier-Sète au Réseau de Chaleur Nord Alco, en cours de construction par Montpellier Méditerranée Métropole », indique l'établissement.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans le SDTE (Schéma directeur de la transition écologique) de l'Université de Montpellier.



Université de Montpellier (EPE)

Catégorie : Universités

Général

Date de création	01/01/2022 (décret de création paru le 21/09/2021)
Statut	EPCSCP de type expérimental
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Montpellier
Composantes	Un établissement-composante : l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier
Alliance d'universités européennes	Charm (membre fondateur en 2019)
Associés et partenaires	Associé à l'Institut Agro
Présidence	Président : Philippe Augé (réélu le 17/12/2025)

Effectifs E-C titulaires

2023-24	1 386
2022-23	1 389
2021-22	1 402

Source(s) : Open Data MESR

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	470,8 M€
---------------------	----------

2022	445,9 M€
2021	417,3 M€
2019	392,1 M€
Source(s) : Open data MESR	

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	353,6 M€
2022	327,9 M€
2021	315,7 M€
2019	302,3 M€
Source(s) : Open data MESR	

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	16,9
2022	46,0
2021	46,0
2019	31,8
Source(s) : Open data MESR	

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences	Vague 1 (2021) : 23,2M€
Saps	Vague 3 (2024) : 680k€
PUI (2023)	Le PUI de Montpellier : 2,5M€ en phase pilote et 4M€ en phase d’amorçage